

CIMPORE 46 - PV**AX-059**

Xi : Irritant

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Aiguilles.
Nom commercial : CIMPORE 46 - PV
Usage : Industriel.
Identification de la société : AXIM
Usine Ciments Calcia
78931 Guerville Cedex FRANCE
Tél. +33 1 30 98 36 36
Tél. +33 1 30 98 36 32 Madame Lesêtre
Nom et fonction de la personne responsable : Fleur Lesêtre - Responsable de laboratoire
email : FLesetre@axim.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : Paris : +33 1 40 05 48 48

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases relatives aux dangers : Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau.
Mode d'exposition dominant : Inhalation de poussière.
Symptômes liés à l'utilisation
- **Inhalation** : Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. Toux. Essoufflement.
- **Contact avec la peau** : Rougeur.
- **Contact avec les yeux** : Douleur. Rougeur. Larmes.
- **Ingestion** : Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
Alkyl(C10-16)sulfate de sodium	Environ 100 %	68585-47-7	271-557-7	----	Xi; R38-41

4 PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais. Repos. En cas de malaise consulter un médecin.
- **Contact avec la peau** : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 20 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

 Axim Italcementi Group	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 4 / 7 / 2006
CIMPORE 46 - PV		AX-059

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Risques spécifiques** : Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Moyens d'extinction**
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
 - **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions générales** : Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Utiliser des conteneurs de rejet en plastique.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.
- Stockage** : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
- Manipulation** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières, porter un masque adéquat.
 - **Protection des mains** : Gants.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Lunettes.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 4 / 7 / 2006
CIMPORE 46 - PV		AX-059

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique à 20 °C : Aiguilles.
 Couleur : Blanc(he).
 Odeur : Aucun(e).
 pH : Non applicable.
 Densité : 0,5
 Solubilité dans l'eau : Complète.
 Point d'éclair [°C] : Non applicable.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.
 Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
 Réactions dangereuses : Éviter le contact avec : Acides forts. Il peut se produire une réaction exothermique.
 Propriétés dangereuses : Danger d'explosion des poussières. (Réduire à un minimum la production de poussières.)
 Matières à éviter : Oxydants forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non classé.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s) : Xi : Irritant
 Phrase(s) R : R38 : Irritant pour la peau.
 R41 : Risque de lésions oculaires graves.
 Phrase(s) S : S22 : Ne pas respirer les poussières.
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

 Axim Italcementi Group	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 4 / 7 / 2006
CIMPORE 46 - PV		AX-059

16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document